

PRIX DE RECHERCHE AFMD

2023

Contexte

L'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD) est une association d'intérêt général fondée en 2007 par des managers soucieuses et soucieux de gérer au mieux la diversité de leurs collectifs de travail.

Réseau, espace d'échanges et de recherches, elle réunit aujourd'hui plus de 170 organisations (entreprises, institutions, collectivités, associations, établissements de l'enseignement supérieur) mobilisées en faveur d'un cadre de travail inclusif et respectueux de chacun-e.

L'AFMD et ses membres s'appuient sur la recherche en sciences humaines et sociales et la pratique quotidienne des professionnel·les pour travailler sur différentes thématiques en lien avec la transformation des fonctions managériales et la prévention des discriminations en milieu professionnel. Le partage, l'excellence et l'audace portent les publications et les outils qui sont issus de cette co-construction.

Dans le cadre de ses missions, l'AFMD valorise, accompagne et démocratise les recherches qui touchent aux enjeux d'égalité, de diversité et d'inclusion : les enseignements sont systématiquement mis à la disposition du plus grand nombre.

Pour aller plus loin dans son rôle et encourager la diffusion des connaissances, l'AFMD lance deux prix de recherche :

- **Un prix de thèse**
- **Un prix de l'article scientifique**

Ces prix doivent contribuer à donner plus de visibilité à la recherche en sciences humaines et sociales sur ces thématiques et à tisser davantage de liens entre le monde professionnel et le monde académique.

Critères de sélection

Les prix s'adressent à tou·tes les chercheur·es francophones s'inscrivant dans un domaine de recherche des sciences humaines et sociales.

La thèse doit avoir été soutenue entre janvier 2020 et janvier 2023 et doit être rédigée en français.

L'article doit avoir fait l'objet d'une évaluation par les pairs, qu'il soit paru ou à paraître dans une revue scientifique reconnue du domaine entre 2020 et 2023. Il peut être co-écrit et publié en français ou en anglais.

Les prix sont ouverts à l'ensemble des sujets touchant à la prévention des discriminations dans le monde du travail dont :

- Les origines sociales
- Le cumul et le croisement des critères de discrimination et l'intersectionnalité
- La situation de handicap
- La question générationnelle
- Les relations entre résidence et lieu de travail
- ...

Par « monde du travail », nous entendons l'étude des collectifs de travail, qu'ils se déploient dans le secteur privé ou public. La recherche peut porter sur tout secteur d'activité, ou tout type de postes ou spécialité professionnelle. Cela peut également comprendre des études sur les processus organisationnels appelés à concourir à l'inclusion sociale ou, plus largement, la prise en compte des discriminations dans le monde du travail par les autorités, l'impact des politiques publiques sur la diversité et l'inclusion dans les collectifs de travail, les réseaux internes aux entreprises etc.

Toutes les candidatures valides (dossier complet) seront examinées par un jury composé de :

- **Isabelle Barth**, Professeure agrégée des universités en management, Université de Strasbourg
- **Tanguy Bizien**, Responsable des études à l'AFMD, docteur en sciences de l'information et de la communication, Université Sorbonne Nouvelle
- **Maria Giuseppina Bruna**, Professeure HDR en sciences de gestion et directrice de la chaire IPAG "Entreprise inclusive", IPAG Business School
- **Sarah Lécossais**, Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Sorbonne Paris Nord
- **Inès Marquès**, Responsable Diversité et Inclusion, La Banque Postale
- **Philippe Michaud**, Directeur Ressources Humaines, Diversité & RSE, Montpellier Business School
- **Jean-Marie Peretti**, Professeur des universités en management, titulaire des chaires ESSEC du changement et innovation managériale et excellence opérationnelle, ESSEC Business School
- **Johan Titren**, Directeur Diversité et Inclusion, Adecco Group France – Administrateur et coprésident de l'AFMD

Les critères de sélection des projets sont :

- la qualité de l'apport aux études sur les thématiques de la lutte contre les discriminations dans le monde du travail,
- l'originalité du sujet et de la démarche scientifique,
- l'apport du travail aux pratiques des professionnels en termes de gestion de la diversité et de l'inclusion (soit directement les responsables diversité et inclusion, soit les managers, soit les services achats, pour n'en citer que quelques-uns...)
- la faculté à vulgariser son travail scientifique et la qualité d'écriture en vue de la publication.

Prix

Prix de thèse

- Publication de la thèse vulgarisée dans la collection « Questionner » de l'AFMD
- Dotation financière d'un montant de 1000€
- Événement dédié auprès des adhérents de l'AFMD en 2024

La collection « Questionner » donne à voir, sous une forme claire et abordable, les résultats de recherches scientifiques portant sur la discrimination et/ou le management de la diversité dans le monde professionnel. Vous pouvez retrouver un exemple de publications de la collection questionner [ici](#).

Nous portons à votre attention que cela nécessitera donc un exercice de synthèse, d'adaptation de reformulation et de vulgarisation du travail sélectionné.

Prix de l'article scientifique

- Dotation financière d'un montant de 500€
- Événement dédié auprès des adhérents de l'AFMD en 2024

Constitution des dossiers

Les candidat-es déposent auprès de l'AFMD un dossier de candidature comprenant

Prix de thèse

- Un exemplaire de la thèse en format word ou pdf
- Le rapport du jury de thèse
- Un curriculum vitae (3 pages max)
- Un court texte mettant en avant l'intérêt des résultats de sa recherche pour des professionnels (responsables diversité, managers, salarié-es, directions...) (2 pages)

Prix de l'article scientifique

- L'article en format word ou pdf
- La référence de la revue pour les articles parus ou la notification d'acceptation définitive de la revue pour les articles à paraître
- Un curriculum vitae (3 pages max)
- Un court texte mettant en avant l'intérêt des résultats de sa recherche pour des professionnels (responsables diversité, managers, salarié-es, directions...) (1 page)

Date limite de dépôt des dossiers

Les dossiers sont à envoyer à tbzien@afmd.fr avant le 17 mars 2023, minuit.

Les résultats seront connus lors de l'Assemblée générale de l'AFMD le 23 mai 2023.